

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 6 décembre 2023

**modifiant l'arrêté du 28 novembre 2023 portant nomination au conseil d'administration
du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB)**

NOR : ECOL2333244A

**Le ministre délégué, auprès du ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie,**

VU les articles L.521-1 et suivants du code de la recherche fixant le statut juridique des
centres techniques industriels ;

VU la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948, notamment les alinéas 5 et 6 de l'article 4 ;

VU l'arrêté du 5 janvier 1967 portant création du centre d'études et de recherches de
l'industrie du béton ;

VU l'arrêté du 28 novembre 2023 portant nomination au conseil d'administration du
centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB) ;

Arrête :

Article 1^{er}

Le 1° de l'article 1er de l'arrêté du 28 novembre 2023 susvisé est ainsi modifié :

Les mots : « Mme Jacques Manzoni » sont remplacés par les mots : « M. Jacques Manzoni ».

Article 2

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature est chargé de l'exécution du
présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères
économiques et financiers*.

Fait le 6 décembre 2023.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature

Philippe MAZENC